



DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024

37^e

TOUR RHUYS DE RHUIS



LE HEZO

**155
km**

Départ **13:00**

Arrivée **16:30**

Course d'attente Access **13:15**

Course Elite
Nationale

GUIDE DE ROUTE

SOMMAIRE



Le mot du Président	page 3
L'histoire de l'épreuve	page 4
L'édition 2023	page 5
Organisation	page 8
Equipes	page 9
Le plan du parcours	page 10
L'itinéraire horaire	page 11
Le plan du départ	page 12
Le circuit d'arrivée	page 13
Plan d'accès départ et arrivée	page 14
L'organigramme	page 15
Les permanences	page 16
Sécurité et recommandations	page 17
Le règlement	page 18
L'environnement	page 20
Le palmarès de l'épreuve	page 21
Les partenaires	page 22

Bienvenue sur le 37ème Tour de Rhuy's !

Une fois n'est pas coutume, le 37ème Tour de Rhuy's se disputera pour la toute première fois de son histoire avec une même commune de départ et d'arrivée, Le Hézo. Elle n'avait plus accueilli l'épreuve depuis un départ en 2010, et auparavant une arrivée en 2007, ayant sacré Julien Simon, alors au sein de l'équipe Super Sport 35 et aujourd'hui doyen des coureurs professionnels français.

C'est donc avec un grand plaisir que j'ai accepté la proposition de Guy Derbois, son maire, de « doubler » cette année. Une manière aussi de saluer l'engagement constant de la municipalité pour soutenir les éditions passées qui traversaient invariablement ce petit territoire bordant le golfe du Morbihan, où s'est déroulée la course cycliste des deuxièmes Jeux de Rhuy's début juin dernier.

La dernière classique Bretonne de l'année réservée aux meilleurs amateurs, que l'on se permet de qualifier de « plus rapide de l'ouest », est toujours très disputée et souvent indécise, comme sur le final de Saint-Armel l'an dernier où Antoine Devanne s'était joué d'un Johan Le Bon revancharde après sa deuxième place de 2022 à Arzon, et qui échouera au pédalier du lauréat, ne parvenant pas à inscrire son nom au palmarès pour ce qui était la toute dernière course de sa belle carrière de routier.

Les prétendants seront nombreux car le profil sans vrai relief et les routes sont quasi immuables et ouvrent grand l'appétit des hommes en forme en cette fin de saison. Aux portes de Saint-Armel, site d'arrivée 2023 encore traversé par le circuit final, le vainqueur sera assurément un costaud comme ceux de la longue liste des coureurs ayant marqué de leur empreinte le Tour de Rhuy's.

Je me réjouis que notre épreuve serve ainsi de tremplin aux jeunes coureurs brillants et qu'elle permette aux directeurs sportifs et recruteurs de détecter ou d'avoir la confirmation leur talent. Nous sommes fiers de participer à cette chaîne vertueuse de compétition indispensable au cyclisme. Cela donne du sens à l'aide apportée par nos fidèles partenaires privés et par les collectivités territoriales.

Notre mobilisation est importante afin de pouvoir proposer un tel événement itinérant à travers les superbes paysages du bord de mer, entre le magnifique golfe du Morbihan d'un côté et l'océan atlantique de l'autre, et ceux de la campagne préservée ponctuée de ses petits bourgs authentiques. Une chance unique pour les coureurs et les suiveurs qui, eux, se régaleront à établir leur plan de route et à profiter ainsi plusieurs fois dans l'après-midi du spectacle multicolore.

Relever le défi permanent de la sécurité à travers ce territoire exceptionnel et donc encore prisé des touristes chaque week-end de septembre n'est pas une sinécure. L'organisation y arrive en s'appuyant sur les sept communes traversées et leurs associations de bénévoles. Un grand merci à toutes celles et ceux qui donnent de leur temps à nos côtés et particulièrement cette année aux élus des communes du Hézo et de Saint-Armel.

Bonne journée à toutes et à tous sur le 37ème Tour de Rhuy's !

Jérôme LAPPARTIENT
Président du Vélo Sport de Rhuy's et de l'organisation

Le Tour de Rhuys cycliste est né en 1987 à l'initiative de Joseph Lappartient, alors président du Vélo Sport de Rhuys, et de son équipe. L'épreuve, annulée en 1990, a été relancée par la volonté de Jean-Claude Volant en 1991. David Lappartient fut ensuite aux manettes de 1998 à 2007, développant alors sa vocation intercommunale, avant que son frère Jérôme prenne le relais en 2008.

Disputé depuis toujours en septembre, le Tour de Rhuys mobilise les communes et comités des fêtes, d'animations et de quartiers pour assurer avant tout la meilleure sécurité possible pour les coureurs et les suiveurs.

Côté sportif, la course est ouverte depuis ses débuts aux meilleurs amateurs du grand Ouest et met en valeur l'ensemble de la magnifique Presqu'île de Rhuys, entre le fascinant golfe du Morbihan et la grandeur de l'océan Atlantique. Toujours disputée à vive allure, preuve en est le record de la moyenne horaire à 47,470 km/h en 2022 par Lucas Bourgoyne, le Tour de Rhuys justifie chaque année son titre officieux de « course la plus rapide de l'ouest ».

S'appuyant sur son riche passé, le Tour de Rhuys constitue désormais une classique référence de fin de saison dans le calendrier Breton. Parmi les anciens lauréats, le « doyen » Julien Simon (2007, Le Hézo) évolue encore chez les professionnels. D'autres y sont passés, parfois furtivement : Lucas Bourgoyne (2022, Arzon), Angelo Tulik (2011, Arzon), Maxime Cam (2013, Saint Armel), Thibaud Ferasse (2015, Saint-Gildas-de-Rhuys), Justin Mottier (2016, Le Tour du Parc), Marlon Gaillard (2019, Saint-Gildas-de-Rhuys). Et souvenons-nous des deux deuxièmes places de Johan Le Bon, en 2022 à Arzon et en 2023 à Saint-Armel pour la toute dernière course de sa belle carrière sur route.

Le Tour de Rhuys est aussi très ancré localement et bénéficie ainsi du soutien de partenaires fidèles : Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, le département du Morbihan, la région Bretagne, plusieurs sociétés privées actives sur le territoire et il touche finalement un large public, attaché à ce trentenaire fringant et souhaitant vivre un beau moment de cyclisme.

Aujourd'hui dans la quatrième décennie de son histoire, le Tour de Rhuys reste une belle épreuve cycliste et un évènement sportif majeur de l'année en Presqu'île de Rhuys, les deux objectifs fixés d'emblée par ses créateurs. L'héritage a été préservé !

SARZEAU - SAINT-ARMEL



LE VAINQUEUR

Antoine DEVANNE - TEAM LMP LA ROCHE SUR YON VENDEE CYCLISME
146 Km en 3 h 08 min 30 sec
MOYENNE = 46,472 Km/h



- 1 - Antoine DEVANNE (TEAM LMP LA ROCHE SUR YON VENDEE CYCLISME)
- 2 - Johan LE BON (UC BRIOCHINE BLEU MERCURE)
- 3 - Malo STEVANT (VCP LOUDEAC)



LE CYCLISME DE HAUT NIVEAU DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL



LE 37ème TOUR DE RHUYS



L'ORGANISATION



COMPOSITION DU BUREAU DU CLUB ORGANISATEUR

Le Vélo Sport de Rhuys (Route, BMX) – 73ème année d'existence

Président	LAPPARTIENT Jérôme – jerome.lappartient@gmail.com
Vice président	ROBIC Yann
Secrétaire général	LE GAC Lionel
Secrétaire adjointe	DEWILDE Laurent
Trésorier gal	JEFFROY Yannick
Trésorière adjointe	GUILLEMOT Mylène
Membres	DE DEYN Antoine JACOB Christian LAPPARTIENT Stéphanie LIDON Rémy

CONTACT DES PRINCIPAUX RESPONSABLES DE L'ORGANISATION

PRESIDENT DE L'ORGANISATION – COURSE – PROTOCOLE –

Jérôme Lappartient : 06.03.35.46.53 – jerome.lappartient@gmail.com

ACCUEIL VIP – Sylvie Burguin : 06.98.63.70.20 – guy.seveno@gmail.com

LOGISTIQUE DEPART / ARRIVÉE – Mairie du Hézo et Dominique Trémaudan

PILOTES – Vincent Gloaguen : 06.87.37.68.88 – vincentgloaguen@orange.fr

RADIO TOUR – Joseph Lappartient : 06.14.34.35.78 – jo.lappartient@wanadoo.fr

PRESSE & RELATIONS EQUIPES – Guy Séveno : 07.51.67.75.72 – guy.seveno@gmail.com

REPROGRAPHIE – PERMANENCE – Yann Robic : 06.89.56.01.75 – yannrobic@wanadoo.fr

RESPONSABLE SECURITE – Thierry Jambou : 06.78.29.29.15 – jth@wanadoo.fr

SECRETARIAT GENERAL – Lionel Le Gac : 06.38.43.47.26 – lionel.legac@gmail.com

TRESORERIE – Yannick JEFFROY : 06.09.54.28.59 – y.jeffroy@gmail.com

GUIDE TECHNIQUE – Camille VINCE : 06.73.15.30.56 – camille.vince1@gmail.com

LES EQUIPES

EQUIPES NATIONALES 1



CRE'ACTUEL -
MARIE MORIN - U22



DINAN SPORT
CYCLING



OC LOCMINÉ
MORBIHAN ADRIS
GOA



TEAM BRICQUEBEC
COTENTIN



VÉLO CLUB
PAYS DE LOUDEAC



VENDEE U
PAYS DE LA LOIRE

EQUIPES NATIONALES 2



TEAM LMP - LA ROCHE
VENDEE CYCLISME

EQUIPES NATIONALES 3



GRENOBLE METROPOLE
CYCLISME 38



MORLAIX CYCLISME
PERFORMANCE



PLOUAY
CYCLING TEAM



TEAM ADRIS - LA CREPE
DE BROCELIANDE - BLC



SPORTBREIZH TYDOR
ARMOR-LUX



UC BRIOCHINE
BLEU MERCURE



VANNES UCK
BRETAGNE SUD CYCLISME



TEAM ÉLITE ORGA
US SAINT HERBLAIN

AUTRES EQUIPES

A.PO.GE Cycliste

AC Lanester 56

Bressuire AC

CC Bourg Blanc

Club Cycliste Jeannes

CV de Chemille

Team Pays de Brie

UC Quimperloise

UV Poitiers

VC Chatillonnais

VC Pays de Lorient

VC Thouars

Véloce Vannetais

ITINERAIRE HORAIRE



KILOMETRES		ITINERAIRE	HORAIRE	
A parcourir	Parcours		Moyenne de la course	
			47 KM/H	45 KM/H
		LE HEZO - DEPART FICTIF – RUE SAINT-VINCENT, FACE A LA MAIRIE	13H00	13H00
154,0	0,0	DEPART REEL LANCE – V.C., route de St-Colombier, après le carrefour du Vandour	13H07	13H07
152,5	1,5	<u>Giratoire de Saint-Colombier sur D.780</u>	13H09	13H09
147,5	6,5	<u>Giratoire de Kergroës sur D.780 - 1er passage</u>	13H15	13H16
146,7	7,3	<u>Giratoire de Kerollaire sur D.780 - 1er passage</u>	13H16	13H17
146,2	7,8	SARZEAU (Rue de la Madeleine)	Tout droit	Sprint SAUR 1
145,8	8,2	Rue de Kervillard puis rue du Bindo	A gauche	V.C.
140,8	13,2	Brillac	Tout droit	
138,6	15,4	Le Logeo (petit giratoire)	A gauche	
136,9	17,1	<u>Giratoire du Net sur D.780</u>	1ère sortie	D.780
135,0	19,0	Carrefour D.780 - D.198	A droite	D.198
132,5	21,5	Kerners	Gauche/Droite	
132,0	22,0	ARZON - Car. D.198 : Rue de Kerners / Rue du Redo	A gauche	Sprint SAUR 2
131,2	22,8	<u>ARZON - Giratoire du Crouesty sur D.780</u>	5ème sortie	D.780
130,1	23,9	<u>Giratoire de Kerjouanno sur D.780</u>	2ème sortie	
127,3	26,7	<u>Giratoire du Net sur D.780</u>	3ème sortie	
125,1	28,9	Carrefour D.780 - Route du Riellec	A droite	V.C.
123,7	30,3	Kerdouin	A gauche	
123,0	31,0	Gouézan (SAINT-GILDAS-DE-RHUY)	Tout droit	Sprint SAUR 3
122,2	31,8	<u>Carrefour îlots directionnels sur D.198</u>	A gauche	D.198
119,3	34,7	Giratoire P.A. de Kerollaire Sud et Nord - 1er passage	3ème sortie	
119,0	35,0	<u>Giratoire de Kerollaire sur D.780 - 2ème passage</u>	1ère sortie	D.780
118,2	35,8	<u>Gir. de Kergroës - 2ème passage (début 1ère boucle)</u>	1ère sortie	V.C.
116,9	37,1	Côte de Kergorange - 1er passage	Tout droit	
115,4	38,6	Côte de Trévenaste - 1er passage	Tout droit	
113,5	40,5	Côte de La Grée Saint-Jacques (rue Men Beniguet)	A droite	V.C.5
110,4	43,6	Giratoire P.A. Kerollaire Sud et Nord - 2ème passage	2ème sortie	D.198
110,1	43,9	<u>Giratoire de Kerollaire D.198 - D.780 - 3ème passage</u>	1ère sortie	D.780
109,4	44,6	<u>Gir. de Kergroës - 3ème passage (début 2ème boucle)</u>	1ère sortie	V.C.
101,6	52,4	Giratoire P.A. Kerollaire Sud et Nord - 3ème passage	2ème sortie	D.198
101,3	52,7	<u>Giratoire de Kerollaire D.198 - D.780 - 4ème passage</u>	1ère sortie	D.780
100,6	53,4	<u>Gir. de Kergroës - 4ème passage (début 3ème boucle)</u>	1ère sortie	V.C.
97,8	56,2	Côte de Trévenaste - 3ème passage	Tout droit	Sprint SAUR 4
92,8	61,2	Giratoire P.A. Kerollaire Sud et Nord - 4ème passage	2ème sortie	D.198
92,5	61,5	<u>Giratoire de Kerollaire D.198 - D.780 - 5ème passage</u>	1ère sortie	D.780
91,7	62,3	<u>Gir. de Kergroës - 5ème passage (fin de la 3ème boucle)</u>	2ème sortie	
90,5	63,5	Kerblanquette	A droite	D.198
89,2	64,8	Kerguet	Tout droit	
86,9	67,1	Le Poulhors - Mini-giratoire - 1er passage	A gauche	V.C.
85,2	68,8	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199 - 1er passage</u>	3ème sortie	D.199
82,2	71,8	Belle-Croix - 1er passage	A droite	D.199a
80,3	73,7	Balanfoumis - 1er passage (début de la 1ère boucle)	Tout droit	D.195
78,7	75,3	LE TOUR DU PARC – Giratoire Bois de la Salle	1e sortie-D.324	Sprint SAUR 5
77,5	76,5	Pont de Banastère - 1er passage	Tout droit	
75,5	78,5	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199 - 2ème passage</u>	3ème sortie	D.199
74,2	79,8	Penvins - 1er passage	A droite	D.198
71,9	82,1	Le Poulhors - Mini-giratoire - 2ème passage	A droite	V.C.
70,2	83,8	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199 - 3ème passage</u>	3ème sortie	D.199
67,2	86,8	Belle-Croix - 2ème passage	A droite	D.199a
65,3	88,7	Balanfoumis - 2ème passage (début de la 2ème boucle)	Tout droit	D.195
63,7	90,3	LE TOUR DU PARC – Giratoire Bois de la Salle	1e sortie-D.324	
60,5	93,5	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199 - 4ème passage</u>	3ème sortie	D.199
59,2	94,8	Penvins - 2ème passage	A droite	D.198
56,9	97,1	Le Poulhors - Mini-giratoire - 3ème passage	A droite	V.C.
55,2	98,8	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199 - 5ème passage</u>	3ème sortie	D.199
52,2	101,8	Belle-Croix - 3ème passage	A droite	D.199a
50,3	103,7	Balanfoumis - 3ème passage (fin de la 2ème boucle)	A gauche	D.195
47,3	108,7	Carrefour D.195 - V.C.	A droite	V.C.
41,9	112,1	SURZUR (Giratoire sur D.20)	1ère sortie	D.20
41,5	112,5	Carrefour D.20 – Rue St Symphorien	A gauche	V.C.
40,7	113,3	SURZUR - Rue des sports	Tout droit	Sprint SAUR 6
40,4	113,6	Carrefour sur D.195	Tout droit	D.195
36,0	118,0	<u>Giratoire de La Croix de Kermarch sur D.780</u>	2ème sortie	V.C.1
35,7	118,3	LE HEZO - Le Poulho - Entrée du circuit final	Tout droit	D.310
34,8	119,2	LE HEZO - Ligne d'arrivée - Début du 1er tour	Tout droit	Sprint SAUR 7
0,0	154,0	LE HEZO - ARRIVEE (après 5 tours de 6,960 km = 34,800 km)	16H23	16H32

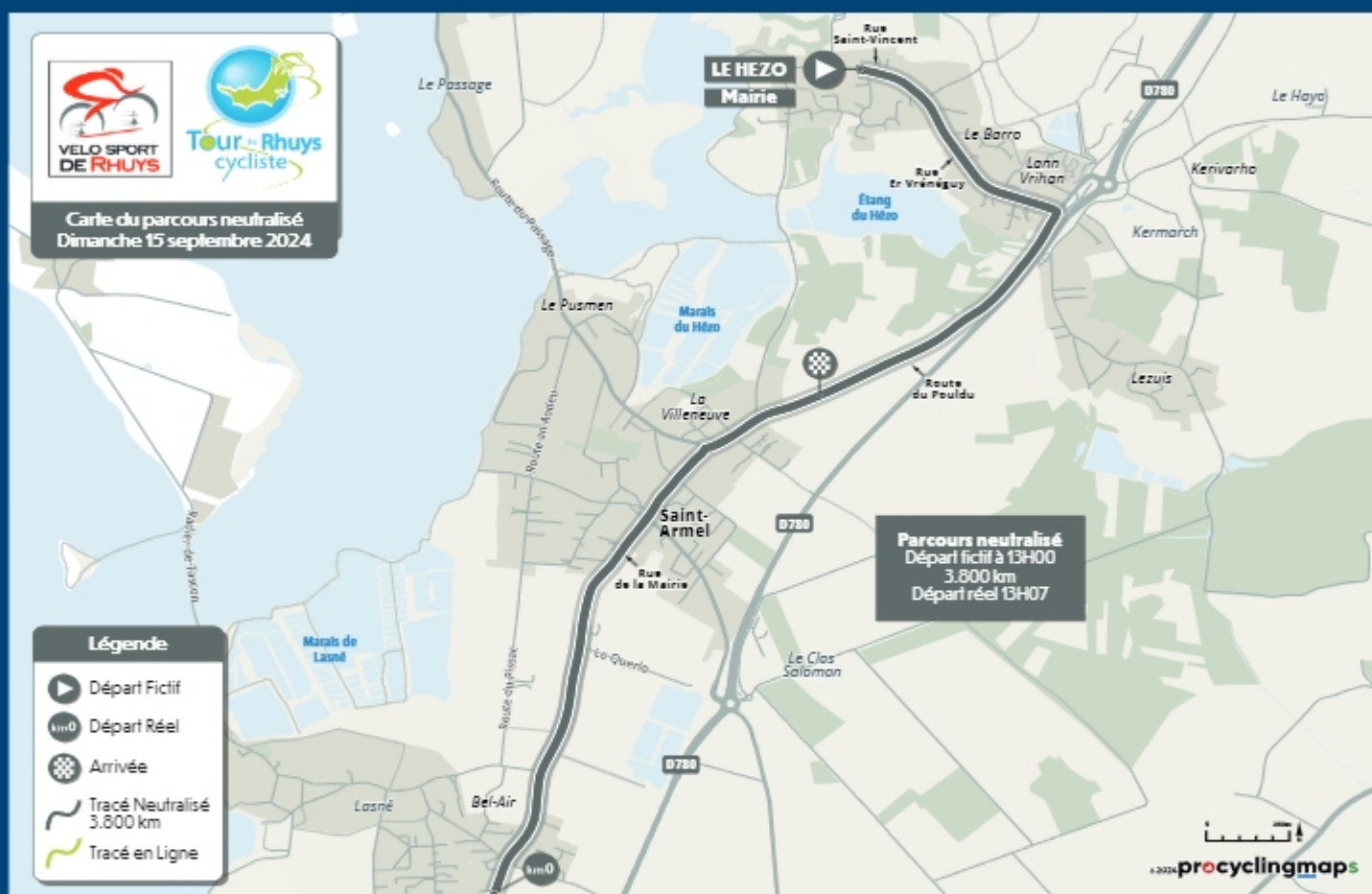


PLAN DU DEPART



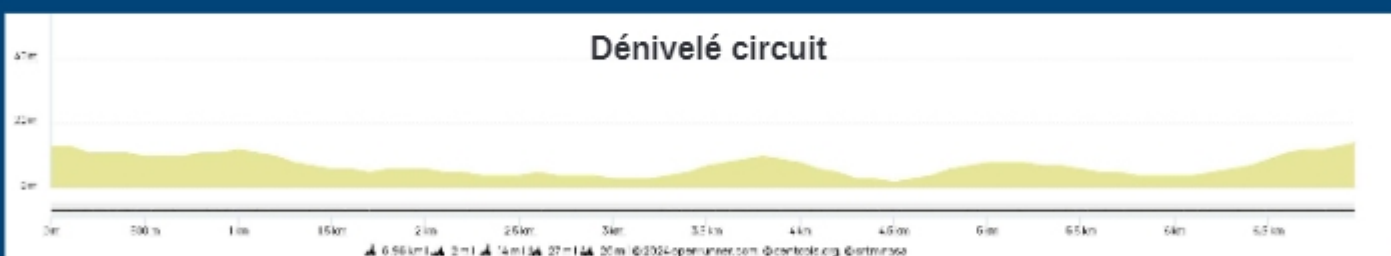
LE HÉZO

- Rassemblement de départ : Rue Saint-Vincent, face à la mairie
- Présentation des équipes de 12h00 à 12h50 Appel des coureurs à 12h50
- Départ fictif à 13h00 – Rue Saint-Vincent, face à la mairie
- Parcours neutralisé : Rue Saint-Vincent, rue Er Vreneguy, route du Pouldu, rue de la Villeneuve, rue de la Mairie, route de Saint-Colombier
- Départ réel à 13H07, route de Saint-Colombier (à la hauteur du panneau de sortie de la commune de Saint-Armel), après 3800m neutralisés.





CIRCUIT D'ARRIVEE (5 tours)



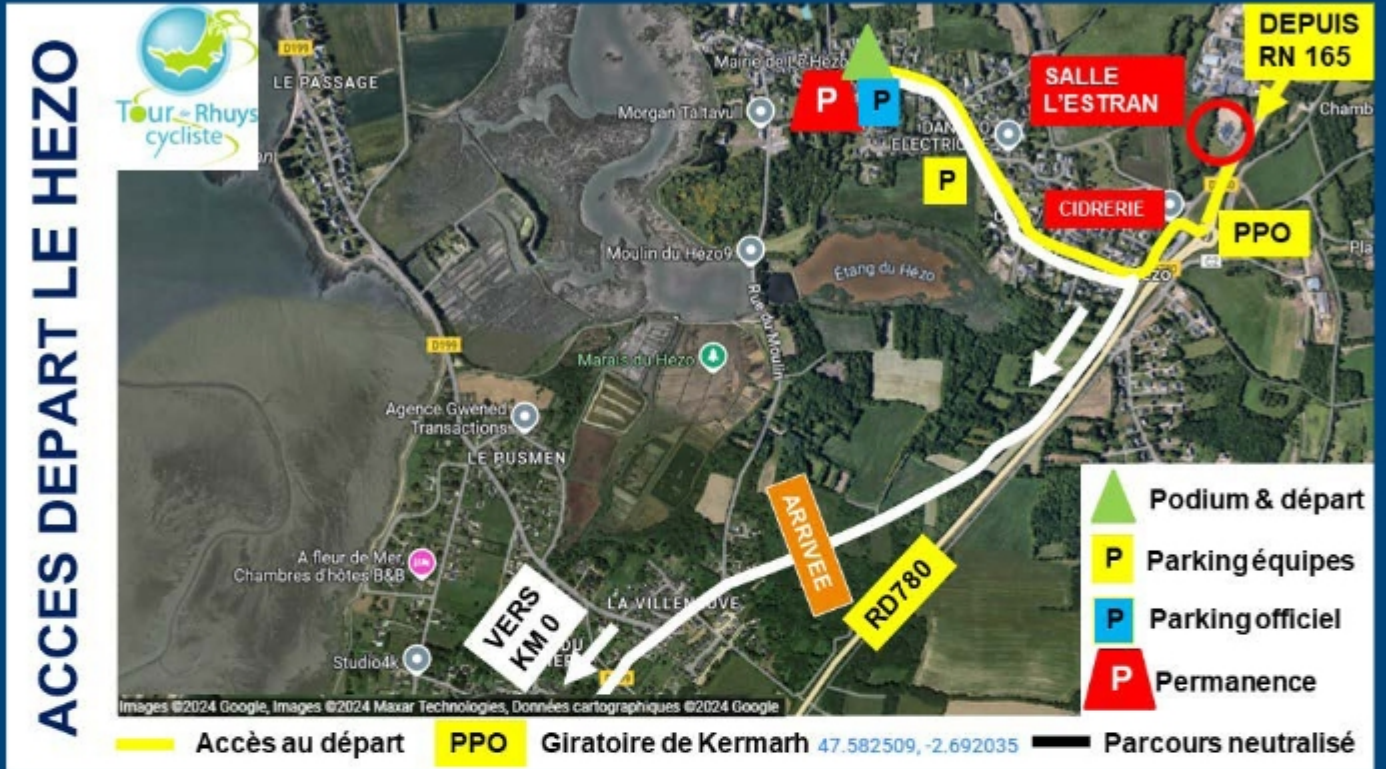
ARRIVEE - LE HÉZO

- Route du Pouldu, D.310, à l'extrémité d'une ligne droite de 300m en léger faux plat (largeur 5,50m).
- Circuit final : **LE HEZO** : route du Pouldu - rue de la Villeneuve | **SAINT-ARMELE** : rue de la Villeneuve - Rue de la Mairie - route de St Colombier - route de Bel Air - route de Pissac - route an Aodeu - route du Passage | **LE HEZO** : route du Passage - rue de la Villeneuve - rue du Moulin - rue St-Vincent - rue Er Vrenéguy - rte du Pouldu

Pas de dérivation prévue pour les directeurs sportifs en amont de la ligne d'arrivée.

- 1er passage durant le parcours neutralisé après 1,800 km vers 13H04
- Début du 1er tour entre 15H38 et 15H45
- 5 tours de 6,960 km (= 34,800 km)
- Arrivée entre 16H23 et 16H32

PLANS D'ACCES



L'ORGANIGRAMME



L'EQUIPE ORGANISATRICE

Président de l'organisation : Jérôme LAPPARTIENT

Guide technique	Camille VINCE	Restauration	Stéphanie LAPPARTIENT et Christian JACOB
Relations équipes	Guy SEVENO	Accueil VIP	Michelle LAPPARTIENT
Relations arbitres	Guy SEVENO	Fléchage / Défléchage	Sylvie BURGUIN
Relations presse	Guy SEVENO	Régulation départ	Jacques MOUSSET Marcel LAURENT
Permanence sportive	Yann ROBIC	Soutien logistique	Jean-Pierre LE GOFF Jean LE FLOC'H
Responsables pilotes	Vincent GLOAGUEN	Sonorisation	Patrick HERRY Dominique LORIC
Speakers	Jean GILLET & Damien MARTIN	Resp signaleurs	Jean-Luc ISTIN
Speaker radio tour	Joseph LAPPARTIENT	Déclarations officielles	Communes de Le Hézo et Sarzeau
Médecin	Dr. Pierre-Yves TREGUER	Voiture pré ouverture	Breizh sono / Franck VOGT
Photo-finish	Lionel CARADEC	Fourgon balai	Thierry JAMBOU
Saisie classements	Camille VINCE		Jérôme LAPPARTIENT
Photographe	Amélie GOHIN		Jean ROBIC
Radio/Assistance	Assuré par Hermine Service Course		Marcel LAURENT et Jacques MOUSSET
Infos course-podium	Assuré par Hermine Service Course		
Site départ	Rémy LIDON		
Site arrivée	Dominique TRÉMAUDAN		

LE COLLEGE ARBITRAL

Président du jury	Amélie LORIC	Commissaire moto 1	Valentin JEANNEAU
Commissaire 1	Damien QUILLIVIC	Commissaire moto 2	Raymond NIVOL
Commissaire 2	Stéphane LE CLAINCHE	Juge à l'arrivée	Lénaig RIO
Présidente du jury course d'attente	Florence GUITTON	Arbitres clubs	Yann ROBIC Jérôme LAPPARTIENT

VOITURES, CHAUFFEURS et PASSAGERS

Direction	Benjamin LAVILLONNIERE / Jérôme LAPPARTIENT
Président du jury	Julien GLOAGUEN / Joseph LAPPARTIENT/ Amélie LORIC
Arbitre avant	Ludovic JOUAN / Damien QUILLIVIC
Arbitre arrière	Arnaud ROBIN/ Stéphane LE CLAINCHE
Juge à l'arrivée	Franck PERON / Lénaig RIO
Invités	Lionel LE GAC
Médecin	Olivier LE CLAINCHE & Dr. Pierre-Yves TREGUER et Joël GUILLO
Ambulance (2)	TAXIS ET AMBULANCES DE RHUYS
Pré ouverture	Jean ROBIC & Michel JOSSET
Ouverture	Jean-Pierre QUERE & Hermine Service Course

PILOTES MOTOS et PASSAGERS

Informations course	Jean-Jacques AUFFRED
Arbitre avant	Jean Gildas TOUZE / Valentin JEANNEAU
Arbitre arrière	Jean Marc LE METAYER / Raymond NIVOL
Moto Premiers Secours	Joël COUDERT / Franck CARVENNEC
Ardoisière	Dominique TREMAUDAN/ Delphine MOY
Sécurité (tous ABEC)	Patrick BERET / Didier JULE / Audrey BROUSSOT / Xavier LOMENECH / Ronny LEVRAY / LENOUVEL André / Philippe GUIMARD / Arnaud COUAILLET / Patrick VARLAN / Adrien LAUTRU

ABEC : Association Bretonne d'Encadrement de Courses Cyclistes

LES PERMANENCES



PERMANENCE DE DEPART

LE HÉZO

Mairie de Le Hézo, rue Saint-Vincent.

Ouverture de la Permanence :

Dimanche 15 septembre de 10H15 à 12H00

Distribution des pièces officielles aux équipes, confirmation des partants :

Dimanche 15 septembre de 10H15 à 11H20

Réunion des directeurs sportifs :

Dimanche 15 septembre à 11H25

Réunion des chauffeurs :

Dimanche 15 septembre à 11H45

PERMANENCE D'ARRIVEE

LE HÉZO

Mairie de Le Hézo, rue Saint-Vincent.

Ouverture : de 16H30 à 18H00

LOCAL DU CONTRÔLE ANTIDOPAGE

LE HÉZO

Mairie de Le Hézo, rue Saint-Vincent.



Le parcours du « Tour de Rhuy's », long de 154 km (voir détails sur l'itinéraire-horaire) est constitué d'une partie en ligne de 119,200 km à travers les cinq communes de la Presqu'île de Rhuy's, Surzur et Le Hézo puis de 5 tours d'un circuit de 6,960 km sur les communes de Le Hézo et de Saint-Armel soit 34,800 km.

- La sécurité est assurée sur le parcours en ligne par environ 150 signaleurs à pied dans les différentes communes traversées, et neuf à moto par l'Association Bretonne d'Encadrement des Courses Cyclistes (ABEC).
- Sur le circuit final de Le Hézo et Saint-Armel, quarante signaleurs à pied seront à poste fixe et les motards sécurité de l'ABEC continueront de précéder les différents groupes.
- Un dispositif ambulant avec voiture en pré ouverture et voiture ouvreuse, ainsi qu'un véhicule balai, est mis en place pendant toute la durée de l'épreuve.
- Une voiture médecin et une ambulance suivront la course sur la partie en ligne.
- Une moto ABEC «Premiers secours» avec comme passager un pompier professionnel équipé, sera présente derrière le peloton principal dans la première partie de la colonne des directeurs sportifs.
- Les organisateurs demandent à toutes les personnes pilotant en course de respecter impérativement les règles de prudence et le code de la route tout au long de la course.
- Toutes ces personnes seront obligatoirement titulaires d'une licence 2024 de la FFC en cours de validité.
- L'organisation rappelle également aux arbitres du jury que la Loi française impose l'utilisation de la ceinture de sécurité en toute circonstance à bord d'un véhicule.
- La course emprunte la R.D.780 (axe principal de la Presqu'île de Rhuy's) à plusieurs reprises.
- Plusieurs cisaillements de la R.D.780 se feront également sur des carrefours giratoires.
- Les organisateurs font le maximum pour assurer la sécurité sur l'ensemble du parcours, et appellent à la plus grande prudence et au respect du code de la route, des consignes des forces de Gendarmerie, des signaleurs à moto et à pied. Ce dimanche 15 septembre, les routes seront encore bien fréquentées.
- Sauf indications contraires de l'organisation, les giratoires doivent être pris par la droite sous peine de mise hors course immédiate par le jury des arbitres.

HÔPITAL

CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE (Hôpital Chubert)

20, Boulevard Maurice Guillaudot (près de la gare SNCF) – B.P. 70555 – 56017 VANNES CEDEX

Tél. : 02.97.01.41.41 (accueil) – 02.97.01.41.30 (urgences)

ARTICLE 1. ORGANISATION

Le « 37ème Tour de Rhuy » est organisé par l'association « Vélo Sport de Rhuy », qui en assure également le contrôle technique, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Il se dispute le dimanche 15 septembre 2024.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

Elle est inscrite au calendrier route Elite de la Fédération Française de Cyclisme.

L'épreuve est classée 1.12.1 (Elite nationale). Conformément au règlement FFC, elle attribue les points prévus au barème du classement national par points route Homme.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément au règlement de la FFC (article 2.1.2), l'épreuve est ouverte aux coureurs Elite professionnel, Elite et Open 1 dans les conditions suivantes : équipes continentales UCI françaises uniquement, équipes professionnelles cyclo-cross UCI, équipes continentales UCI étrangères pour les coureurs français Elite Pro, Elite, Open 1, équipes nationales françaises, équipes étrangères, de club, sélections départementales et régionales.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ et d'arrivée se tient le dimanche 15 septembre 2024 de 10H15 à 12H, à la Mairie de Le Hézo, rue Saint-Vincent, LE HEZO (56450).

La confirmation des partants, le retrait des dossards et des plaques de cadre par les responsables d'équipe se fait à la permanence le dimanche 15 septembre de 10H15 à 11H20.

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des arbitres, est fixée à 11H25 le dimanche 15 septembre 2024 et aura lieu à la Mairie de Le Hézo, rue Saint-Vincent, LE HEZO.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence Radio Tour 157.4875 MHz. Les liaisons radio sont assurées par la Hermine Service Course.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré au moyen de deux voitures d'Hermine Service Course. Ces deux véhicules disposent d'un mécanicien à bord.

ARTICLE 7. RAVITAILLEMENT

La distance du parcours en ligne étant de 119,2 km, l'organisateur n'a pas prévu de zone de ravitaillement fixe. Sur le circuit final, il sera possible de ravitailler avant et après la ligne d'arrivée jusqu'à trois tours de l'arrivée, sauf autre décision prise par le jury.

En dehors, le ravitaillement sera permis depuis les voitures des directeurs sportifs et pied à terre sur le côté droit de la route (sens de circulation) dans les conditions prévues par la réglementation FFC et le collège arbitral.

ARTICLE 8. ARRIVÉE

L'arrivée est jugée sur un circuit de 6,960 km à parcourir cinq fois.

Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le jury des arbitres, après consultation de l'organisateur.

ARTICLE 9. DROITS ET DEVOIRS DES COUREURS

Conformément à l'article 2.3.011 du règlement FFC, le prêt ou l'échange de roues, de bicyclettes, l'attente d'un coureur lâché ou accidenté ne sera pas permis sous peine de mise hors course immédiate.

L'arrivée étant jugée sur un circuit de 6,960 km à couvrir 5 fois, l'entraide autorisée entre coureurs ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve.

Tout coureur ou groupe situé à plus de 10' du groupe principal devra abandonner l'épreuve pour des raisons de sécurité.

Le cas échéant, le collège des arbitres pourra demander aux coureurs doublés de quitter l'épreuve si la régularité de l'épreuve est menacée.

ARTICLE 10. CLASSEMENT ANNEXE

Le classement annexe suivant sera disputé sur le 37ème Tour de Rhuy avec remise de prix au protocole : Challenge SAUR des sprints intermédiaires qui se dispute sur sept sprints aux endroits suivants (cf. carte et itinéraire-horaire) :

Km 7,8 : Sarzeau	Km 75,3 : Le Tour du Parc
Km 22 : Arzon	Km 113,3 : Surzur
Km 31 : Saint-Gildas-de-Rhuy	Km 119,2 : Le Hézo (début du 1er tour)
Km 56,2 : Sarzeau	

Les trois premiers coureurs classés marquent respectivement 4, 2 et 1 pt.

Les coureurs sont départagés au classement général en fonction de leur classement à l'arrivée.

Seuls les coureurs ayant terminé l'épreuve figurent au classement général du Challenge SAUR.

Le vainqueur est récompensé lors de la cérémonie protocolaire.

Les trois premiers coureurs au classement général reçoivent respectivement 150 – 100 – 50 € de l'organisation.

Le vainqueur de chaque sprint intermédiaire SAUR reçoit également 20 €.

Chaque sprint sera annoncé par un panneau à 1000 m puis un sur la ligne.

ARTICLE 11. PROTOCOLE

Dans le respect de les articles 1.2.112 et 1.2.113 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- Les trois premiers de l'épreuve
- Le premier coureur espoir (né entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2005)
- Le premier coureur de la catégorie OPEN 1
- Le lauréat du classement général du Challenge SAUR des sprints intermédiaires
- Le plus combatif désigné par un jury spécifique
- Le lauréat du prix spécial « Eco-Cyclo » décerné par un jury spécifique

Les coureurs se présenteront dans un délai de dix minutes maximum après leur arrivée.

ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage Française s'applique aux dispositions du contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage a lieu dans la Mairie du Hézo, rue Saint-Vincent, 56450 LE HEZO.

ARTICLE 13. PRIX

Les prix suivants (1 220 euros) sont attribués aux vingt-cinq premiers coureurs classés :

1er	197	6ème	85	11ème	37	16ème	14	21ème	11
2ème	146	7ème	73	12ème	30	17ème	14	22ème	9
3ème	122	8ème	61	13ème	24	18ème	14	23ème	9
4ème	110	9ème	49	14ème	18	19ème	12	24ème	9
5ème	98	10ème	43	15ème	15	20ème	11	25ème	9

ARTICLE 14. PENALITES

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL A PRESERVER

ZONES NATURA 2000

Le Tour de Rhuy's traverse ou se déroule tout proche de certaines zones NATURA 2000 où il est expressément demandé aux coureurs, aux suiveurs et aux spectateurs de ne jeter aucun déchets de quelque nature que ce soit et d'être vigilent pour éviter autant que possible le stationnement sur les accotements et autres parties enherbées. L'organisation insiste pour que le comportement de toutes et tous soit d'autant plus irréprochable pour le bien de la nature (faune, flore) et l'image que donne notre sport auprès du grand public et des autorités administratives.

RAPPEL DE L'ARTICLE 2.2.025 DU REGLEMENT FFC :

« Il est interdit aux coureurs de se débarrasser sans précaution d'aliments, de musettes, de bidons, de vêtements, etc. en quelque lieu que ce soit ».

Les coureurs devront donner leurs bidons à leur véhicule d'équipe ou les jeter délicatement aux spectateurs.

PRIX DU DOSSARD VERT

Récompense donnée lors de la cérémonie protocolaire au coureur dont le comportement écoresponsable en course aura été le plus marquant (depuis 2010).

**Continuons de faire évoluer les mentalités
pour tendre vers des comportements irréprochables !**



PALMARES DE L'EPREUVE



Année	Départ	Arrivée	Dist.	Moy.	Part.	Vainqueur	2ème	3ème	1er 2 / Reg / J
1987	Arzon	Sarzeau			88	Y LE CORRE CC PLANCOET	D RIVIER VELOCE VANNETAIS	P GUEGAN VELOCE VANNETAIS	
1988	Arzon	Sarzeau				G BIGOT US CRETEIL	G DAMO ASK HENNEBONT	S CORLAY VCP LORIENT	
1989	Arzon	Sarzeau				R COQUEN ASK HENNEBONT	S LAUNAY VELOCE VANNES	S CORLAY VCP LORIENT	S VOLANT VS RHUYS
1990	NON ORGANISEE								
1991	Arzon	Sarzeau	111,000	41,52	91	R CADOU AC TREGUNC	P GUEGUAN VELOCE VANNETAIS	JF RIVIER MCC PAYS AVEN	P GUEGAN VELOCE VANNES
1992	Sarzeau	Arzon	114,000	38,42	115	E LE BRETON VC PONTIVY	H GUILLAUME VC PONTIVY	C MASSE VS QUIMPER	N FILLAUD VC LUCEEN
1993	Arzon	Sarzeau	111,000	37,36	160	C MASSE VS QUIMPER	R MEREL US SAINT HERBLAIN	H GUILLAUME VC VANNES	E LE SCIELLOUR EC EVEL
1994	Sarzeau	Arzon	117,000	42,92	127	R COQUEN ASK HENNEBONT	G LE RET UC AURAY	M FEIPER ASPTT ST BRIEUC	G LE RET UC AURAY
1995	Arzon	Sarzeau	122,000	43,69	142	S ROSELIER ASK HENNEBONT	S GICQUEL COC FOUGERES	C MALHERBE UC JOSSELIN	Y NEVO VC LOUDEAC
1996	Sarzeau	Arzon	117,000	41,12	70	F PELTIER ASK HENNEBONT	P MOORE CC BLAVET	R COQUEN ASK HENNEBONT	C JICQUIEAU VS RHUYS
1997	Arzon	Sarzeau	123,000	43,83	151	B REDONDO UCK VANNES	P LEGREE UCL HENNEBONT	M CLAIN UC LIANCOURT	M GRIGOLETTO VC PONTIVY
1998	Sarzeau	Saint Gildas de Rhuys	128,700	42,09	162	F PELTIER ASK HENNEBONT	A HUE COC FOUGERES	S HERIQUET UCL HENNEBONT	E BERTHOY BIC 2000
1999	Le Tour du Parc	Arzon	128,000		98	T WASZKIEWICZ US PONTCHATEAU	S LE GUELVOUIT ASK HENNEBONT	D RYO VELOCE VANNES	
2000	Saint Armel	Sarzeau	127,500	41,62	114	Y MARIE US LA GACILLY	E GICQUEL ASK HENNEBONT	P LE BARBIER VC DINAN	A LE BOULANGER VS RHUYS
2001	Saint Gildas de Rhuys	Le Hôzo	120,600	40,88	84	R COQUEN ASK HENNEBONT	A ABBE UC LAMBALLE	P LE BARBIER ASK HENNEBONT	A ABBE UC LAMBALLE
2002	Arzon	Saint Armel	120,100		120	D LE ROCH VC PONTIVY	F LUBERT ASK HENNEBONT	A PRESSE AVEL VOR EXTREME	
2003	Sarzeau	Saint Gildas de Rhuys	120,700		76	J HERVIO OC LOCMINE	D JEGO EC QUEVEN	A HOUSSIN HENNEBONT CYCL	A LE GALUDEC VELOCE VANNETAIS
2004	Le Hôzo	Le Tour du Parc	125,900	43,61	100	D JEHAMNO EC QUEVEN	D CORFAT OC LOCMINE	N ETIENNE VELOCE VANNES	D LAPPARTIENT VS RHUYS
2005	Saint Armel	Sarzeau	124,600	43,92	89	D LE ROCH AC LANESTER 56	J POTTIER ASPTT RENNES	J OZOLS UCK VANNES	JB HEDAN SC MALESTROIT
2006	Saint Gildas de Rhuys	Arzon	125,500	43,20	100	C MAHE BIC 2000	S ABADIE OC LOCMINE	F LANCON UCK VANNES	J LORIC OC LOCMINE
2007	Sarzeau	Le Hôzo	124,600	42,89	98	J SIMON SUPER SPORT 35	F LANCON UCK VANNES	T MACE VENDEE U	X TREHIN EC EVEL - BAUD
2008	Le Tour du Parc	Saint Armel	127,800	43,98	67	R LE GOFF AC LANESTER 56	P PAYEN US LA GACILLY	A MADEC COTE D'ARMOR C.	F LE COGUIC (J) VC PONTIVY
2009	Arzon	Saint Gildas de Rhuys	128,500	43,80	99	S LE VESSIER VC PONTIVY	F SCHMIDT COTE D'ARMOR CYC.	L PICHON VCP LORIENT	F LE COGUIC (J) VC PONTIVY
2010	Le Hôzo	Sarzeau	128,000	43,07	66	F LANCON BIC 2000	S VILCHEZ VC PONTIVY	L POILVET UC BRIOCHINE	S TANGUY VC PONTIVY
2011	Saint Armel	Arzon	159,000	43,16	63	A TULIK VENDEE U - PDL	F MALLEGOL BIC 2000	F LANCON BIC 2000	S MARTIN SOJASUN ESPOIR
2012	Saint Gildas de Rhuys	Le Tour du Parc	158,000	45,43	57	V RAGOT VCP LOUDEAC	J JEGOU BIC 2000	F SEIGNEUR ASPTT RENNES	M LE GAL AC LANESTER 56
2013	Sarzeau	Saint Armel	154,000	43,007	59	M CAM BIC 2000	R DEQUIPPE UC NANTES ATL	R GUYOT VENDEE U - PDL	S BOURGOUNON AC BREVINOIS
2014	Saint Armel	Sarzeau	165,000	45,51	126	L TELLIER VCP LOUDEAC	P MARCEL MILLET AC BISONNIN	V GOUSSET CM AUBERVILLIERS	C RUSSO CHARVIEUX CHAVAGNE
2015	Le Tour du Parc	Saint Gildas de Rhuys	154,000	43,01	106	T FERASSE UC NANTES ATL	B LE MONTAGNER UC NANTES ATL	R CARDIS VENDEE U - PDL	N PRIMAS TEAM PAYS DE DINAN
2016	Saint Gildas de Rhuys	Le Tour du Parc	135,000	44,22	48	J MOTTIER VCP LOUDEAC	C MARY SOJASUN ESPOIR	M JEANNES LEUCEMIE ESPOIR	C GAUVIN TEAM SOJASUN
2017	Saint Armel	Arzon	144,000	44,69	109	L TELLIER VCP LOUDEAC	T. POUGET LAVAL CYCLISME 53	Y GUYOT EC ARMEE TERRE	JL LE NY OC LOCMINE
2018	Le Tour du Parc	Sarzeau	145,000	45,25	133	C. ORCEAU VENDEE U	D. RIDEL US SAINT HERBLAIN	C. PATOUX VCP LOUDEAC	H CHANDEMERLE VC QUINTIN
2019	Arzon	Saint Gildas de Rhuys	144,000	44,45	144	M. GAILLARD VENDEE U	L. DANES UC Nantes Atlantique	M. JEANNES HENNEBONT C.	C. POIRIER OC LOCMINE
2020	Arzon	Sarzeau	166,00	46,115	126	C. ORCEAU LA ROCHE SUR YON	T. COTARD WB FYBOLIA L.	C. PATOUX ES TORIGNI	T. DELACROIX TEAM C. AZUREEN
2021	Saint Gildas de Rhuys	Le Tour du Parc	154,000	46,084	88	R.FIEFVEZ OCEANE TOP 16	V. BRAMUILLE UC CHOLET 49	L. LAPIERRE OCEANE TOP 16	V. BRAMUILLE UC CHOLET 49
2022	Surzur	Arzon	147,500	47,47	133	L. BOURGOYNE WB FYBOLIA MORB.	J. LE BON DINAN SPORT CYC.	L. GUILLE WB FYBOLIA MORB.	M. CORDELIER SOJASUN ESPOIR ACNC
2023	Sarzeau	Saint-Armel	146,000	46,47	156	A. DEVANNE LA ROCHE SUR YON V.	J. LE BON UC BRIOCHINE	M. STEVANT VCP LOUDEAC	D. SOULARD UC CHOLET 49

LES PARTENAIRES



ORGANISATEUR OFFICIEL



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



LE HEZO



SAINT-ARMELE



PARTENAIRES PRIVES



SARZEAU CARRIERES
ET MATERIAUX



SUPER U Sarzeau

